Reims (51) : trois hommes condamnés à deux et trois ans de prison ferme après l’agression de policiers hors service

12/11/2026 à 18h00



Trois hommes ont été condamnés à **des peines de deux et trois ans de prison ferme** après l’agression de policiers qui n’étaient pas en service, à Reims, dans la nuit du 13 au 14 septembre 2025. Le jugement, relaté le 11 novembre 2026, porte sur des violences ayant visé plusieurs agents en civil.

Sept policiers avaient été pris à partie au cours de deux épisodes violents. Le tribunal a sanctionné les violences commises en réunion, tout en apportant une nuance essentielle : **il n’a pas été établi que les agresseurs savaient qu’ils avaient affaire à des policiers**. Les circonstances et les qualifications judiciaires ne doivent donc pas être présentées comme une attaque délibérée contre leur fonction.

Selon le compte rendu de l’audience de *France 3 Grand Est*, les trois condamnations concernent des peines de prison ferme, auxquelles s’ajoutent des mesures complémentaires. Le dossier revient ainsi devant l’actualité plus d’un an après les faits,

cette fois au stade du jugement et non de simples réquisitions.

Source : France 3 Grand Est – 11 novembre 2026.

Photo à la une : palais de justice de Reims, Vassil. Photographie d’archive, sans lien direct avec le déroulement des faits. Auteur et photographie · licence de réutilisation.